



Protection des données dans le cadre des sondages du service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF)

Dans cette notice, nous vous informons de la manière dont vos données personnelles sont traitées ainsi que des droits dont vous disposez.

Une donnée personnelle est une information concernant une personne physique identifiée ou identifiable. Elle peut être collectée, enregistrée, utilisée, conservée, modifiée, communiquée, diffusée, archivée, effacée ou détruite. Cette opération est appelée un traitement des données personnelles.

1. Qui traite vos données et à qui sont-elles transmises ?

Le service de la chasse, de la pêche et de la faune (SCPF) est responsable du traitement des données personnelles. Ses coordonnées sont les suivantes :

Service de la chasse, de la pêche et de la faune
Chemin Grély 13
1951 Sion
027 606 70 00 / scpf@admin.vs.ch

Vos données personnelles sont enregistrées et traitées dans le système du SCPF. Seuls les collaborateurs du SCPF qui ont besoin de vos données personnelles pour accomplir leurs tâches légales y ont accès.

Enfin, dans des cas concrets, vos données personnelles peuvent être transmises aux autorités et aux organes publics à leur demande, si la transmission est autorisée par la loi ou si les informations demandées sont nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches légales. Les collaborateurs de l'autorité sont soumis au secret de fonction.

2. Sur quelle base vos données sont-elles traitées et dans quels buts ?

Le traitement des données personnelles dans le cadre des sondages du SCPF s'effectue sur la base de l'accomplissement des missions publiques de l'autorité conformément à :

- Règlement d'exécution de la loi sur la chasse (RexChP, 922.100), art. 1, art. 4, art. 23 et art. 62
- Arrêté sur l'exercice de la chasse en Valais 2025-2026 (922.10), art. 6 et art. 7
- Loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LcChP, 922.1), art. 5
- Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP, 922.0), art. 7a
- Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA, 170.2), art. 26

Les données personnelles sont traitées exclusivement aux fins pour lesquelles elles ont été collectées. Cela comprend notamment le traitement des inscriptions (par exemple pour des formations), le traitement des demandes et des requêtes (par exemple pour des autorisations), la délivrance d'autorisations ou de permis, l'organisation et la réalisation d'activités, le traitement des commandes et la réalisation de sondages d'opinion. En outre, les données sont uniquement conservées en interne afin de permettre une correspondance efficace et simplifiée entre notre service et les personnes concernées. Elles ne sont pas transmises à des tiers, sauf si la loi l'exige ou si un consentement explicite a été donné.

3. Quelles catégories de données sont traitées et combien de temps sont-elles conservées ?

Dans le cadre des tâches légales du SCPF, les données personnelles sont traitées dans les catégories générales suivantes :

- Données d'identification (p. ex. informations sur l'identité de la personne concernée)
- Coordonnées (p. ex. adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail)
- Données administratives et organisationnelles (p. ex. informations relatives aux inscriptions, demandes, autorisations, brevets, inscriptions ou participations à des activités)
- Données professionnelles ou liées à l'activité, dans la mesure où elles sont nécessaires à la finalité poursuivie (p. ex. informations relatives à la formation ou aux fonctions)
- Données personnelles sensibles, dans la mesure où elles sont prévues et nécessaires par la loi (p. ex. informations relatives à la santé ou informations liées à des procédures administratives)

Le traitement se limite toujours aux données nécessaires à l'accomplissement de la tâche concernée.

Les données personnelles sont conservées aussi longtemps que nécessaire à l'accomplissement des tâches légales du SCPF. La durée de conservation dépend de la finalité du traitement ainsi que des délais légaux de conservation, de justification et de prescription.

Les données relatives à la formation, aux autorisations, aux permis ou à l'exercice de la chasse sont en principe conservées pendant toute la durée de la relation juridique existante (p. ex. chasseur actif). À l'issue de cette relation, les données ne sont conservées que pendant la durée nécessaire pour des raisons juridiques ou administratives (notamment à des fins de documentation, de traçabilité ou dans la perspective d'éventuelles procédures judiciaires), mais au maximum pendant dix ans après la fin de l'activité cynégétique active ou de la procédure concernée.

4. Comment exercer vos droits ?

Vous avez le droit d'accéder aux données personnelles vous concernant qui sont traitées par le SCPF. Dans certaines circonstances, vous avez en outre des droits en cas de traitement de données personnelles illicite, de données personnelles incorrectes et un droit d'opposition au traitement.

Pour faire valoir votre droit d'accès et, le cas échéant, d'autres droits, veuillez-vous adresser à :

Service de la chasse, de la pêche et de la faune
Chemin Grély 13
1951 Sion
027 606 70 00 / scpf@admin.vs.ch

Droit	Base légale	Comment l'exercer ?
Droit de renseignement et d'accès	Art. 31 LIPDA	Par écrit ou par courriel au SCPF, en justifiant seulement son identité
Droit à la rectification ou la destruction des données personnelles incorrectes	Art. 33 LIPDA	Par écrit ou par courriel au SCPF, avec preuve de l'erreur dans les données
Cessation, suppression des effets ou constat d'un traitement illicite	Art. 33 LIPDA	Par écrit ou par courriel au SCPF, avec preuve du caractère illicite du traitement
Droit d'opposition au traitement	Art. 34 LIPDA	Par écrit ou par courriel au SCPF, avec mention d'un intérêt digne de protection vraisemblable
Droit d'opposition à la communication des données personnelles à des tiers	Art. 22 al. 4 LIPDA	Par écrit ou par courriel au SCPF, avec mention d'un intérêt légitime

En cas de désaccord avec la réponse apportée à votre demande, vous pouvez contacter le Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence pour lui demander une médiation.

Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence
Avenue de l'Industrie 8
1870 Monthey
Tél. : 027 607 18 70
Email : prepose@admin.vs.ch

5. Sécurité de vos données personnelles

Nous prenons les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger vos données contre la perte, l'utilisation abusive, l'accès non autorisé ou les modifications. Ces mesures comprennent notamment l'adoption de directives, la mise en place de formations et de contrôles, le cryptage des supports de données et des transmissions, des solutions de sécurité informatique et réseau, des contrôles et restrictions d'accès, ainsi que des sauvegardes régulières des données.

6. Avez-vous l'obligation de nous communiquer des données personnelles ?

Les données personnelles collectées servent de base au SCPF pour la gestion des formations continues et l'octroi des permis. Si vous refusez de communiquer vos données personnelles, aucune inscription ne pourra être effectuée et votre demande ne sera pas prise en compte.